

Les travers du Parking traversière.... ; interpellation introduite par M. Th. BALSAT, Conseiller communal.

Depuis plusieurs mois, les utilisateurs du Parking de la rue Traversière géré par la Société Rauwers et appartenant à Saint-Josse sont régulièrement victimes de pannes répétées de l'ascenseur. De plus, de nombreux clients se plaignent de l'occupation nocturne intempestive du parking par des sans abris en quête d'un toit pour dormir et de l'occupation des lieux par d'autres personnes non autorisées qui suscitent un sentiment d'insécurité.

L'autorité communale est-elle au courant de ces problèmes ? Dans l'affirmative, a-t-elle contacté le gestionnaire du parking pour lui demander des explications sur la situation ? Dans la négative, envisage-t-elle de diligenter une enquête auprès de ce même gestionnaire ? La commune dispose-t-elle des chiffres sur le taux de fréquentation du parking depuis le début de l'année 2017 ?

Quartier Nord.... Les propriétaires de carrées sont-ils tous logés à la même enseigne ?; interpellation introduite par M. Th. BALSAT, Conseiller communal.

Le 11 mai dernier, la Police fédérale mettait fin à un réseau de traite des êtres humains dans le Quartier Nord et faisait fermer 27 carrées situées sur les territoires de Saint-Josse et Schaerbeek sur ordre du Parquet.

On peut évidemment féliciter cette intervention policière, réclamée depuis de nombreuses années par les habitants du quartier qui ne comprenaient pas le laxisme des autorités locales qui toléraient cette situation insupportable connue de tous.

Aujourd'hui, alors que l'instruction judiciaire suit son cours, certains s'étonnent du poids de deux mesures allant même jusqu'à parler de protectionnisme communautaire pratiqué dans le chef de notre Bourgmestre. En effet, alors que 16 carrées ont été fermées, seuls 6 propriétaires auraient été auditionnés à ce jour et deux seulement auraient été frappés de sanctions administratives communales

Monsieur le BGM peut-il confirmer ou infirmer les chiffres avancés ? Tant dans l'affirmative que dans la négative le Bourgmestre peut-il s'en expliquer et les justifier ?

Interpellation de Madame Dorah ILUNGA à Monsieur Kadir OZKONACI, Echevin des Sports de Saint-Josse sur « la politique sportive à l'égard des seniors» au Conseil communal du 30 octobre 2017.

Monsieur l'Echevin,

Je vous avais déjà interrogé à propos de la politique communale menées en matière sportive pour les habitants de Saint-Josse et plus particulièrement des jeunes. Vous conveniez des bienfaits du sport ou d'une activité physique pour la santé ou l'équilibre de chacun.

Pourriez-vous m'indiquer :

- Quelle politique sportive est menée par la Commune à l'égard des seniors tennodois.
- Quels sont les moyens mis à disposition ?
- Quel est le nombre de participants à ces activités ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Interpellation de Madame Dorah ILUNGA à Monsieur Kadir OZKONACI, Echevin des Classes moyennes de Saint-Josse concernant « le marché de Noël » au Conseil communal du 30 octobre 2017.

Monsieur l'Echevin,

Ce Collège a toujours mené une politique touristique et économique dynamique et attractive en permettant aux différents acteurs de mieux répondre aux attentes des touristes, travailleurs et habitants de la Commune.

Ainsi, non seulement vous avez augmenté le nombre et les lieux de braderies sur le territoire mais vous avez pérennisé le marché de Noël qui se tient depuis 4 ans sur la place Saint-Josse. Cet événement améliore indéniablement l'attractivité du quartier.

Pouvez vous me dire :

- Qui participe à l'organisation de ce marché de Noël?
- Comment est financé ce marché de Noël ?

D'avance je vous remercie

Interpellation de Madame Gabriela MARA à Madame Nezahat NAMLI, Echevine du Bien-être animal de Saint-Josse sur « la politique du bien être animalier à l'égard des habitants » au Conseil communal du 30 octobre 2017.

Madame l'Echevine,

Je vous interroge à propos de la politique communale menée en faveur du bien-être animal pour la stérilisation des chats sur la commune de Saint-Josse .

Pouvez-vous m'indiquer :

- Quelles actions sont menées par la commune ?
- Existe-t-il une différence entre les chats domestiques et les chats errants ?
- Quels moyens sont utilisés pour informer le public ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Interpellation de Madame Gabriela MARA à Monsieur Kadir OZKONACI, Echevin des Classes moyennes de Saint-Josse concernant « le bilan de la politique relative à l'octroi des primes pour les devantures commerciales » au conseil communal de ce 30 octobre 2017.

Monsieur l'Echevin,

Le mois précédent, j'interpellais le Bourgmestre à propos de la politique relative aux primes à la rénovation. Nous nous sommes réjouis des chiffres présentés qui montraient une augmentation exponentielle des délivrances de primes à la rénovation. Par ce biais, notre commune aide concrètement nos concitoyens à accéder aux primes leur permettant de réaliser des travaux pour réduire leur facture et augmenter leur confort de vie.

Je voudrais savoir quel est le bilan des primes pour les devantures commerciales des commerçants tennodois?

Mes questions sont les suivantes:

1. Depuis quand ces primes sont elles en vigueur ?
2. Combien de primes la commune a t elle octroyée ?
3. Pour quel montant ?
4. Dans ce montant quelle est la part communale et régionale?
5. Combien de devantures ont-elles été rénovées grâce à ces primes ?

D'avance je vous remercie pour vos réponses.

Place de parking Cambio sur passage clouté; question écrite introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

Il existe une station Cambio place Saint-Lazare. L'une des places de stationnement de cette station a été mise sur un passage piéton. J'ai pris contact avec Cambio afin de leur signaler que l'installation de ce stationnement n'était pas opportun. Ils m'ont fait savoir que c'était la commune qui avait affecté les places.

Est-il normal de mettre une place de stationnement sur un passage clouté ?

Allez-vous le déplacer ?

Incident lors de la braderie du quartier Nord ; question écrite introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

Lors de la Braderie QUARTIER DE BRABANT / PRAIRIE du 15 octobre dernier, une altercation s'est produite entre un échevin et le responsable des commerçants de la rue Brabant. Pourriez-vous me faire savoir si le collège a écrit à l'association des commerçants pour s'excuser de ce nouveau dérapage d'un membre du collège ?

Parc Saint-François ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai visité le parc Saint-François ce week-end, et j'ai constaté un espace dans un état de décrépitude scandaleux.

Mon collègue Frederic Roekens avait déjà dénoncé cette situation en août 2016.

Il semblerait que la situation se soit encore dégradée.

La loge des gardiens de parc n'est plus fermée à clef, car la porte n'est plus maintenue par des charnières, mais au moyen d'une chaîne. Résultat, ce lieu est la nuit occupé par des inconnus, et au petit matin, les gardiens du parc découvrent mégots et déchets dans leur local. La vitre d'une des fenêtres est également cassée.

Les espaces de jeux ne sont plus entretenus, et une mousse verte rend dangereux différents endroits.

Si l'accès de certaines parties du parc est interdit aux enfants à l'aide de barrière nadar (pas très efficace), c'est la quasi-totalité des espaces de jeux qui sont dangereux.

La terrasse en bois au pied de l'immeuble HBM est également extrêmement glissante et dangereuse. (Photos en annexe)

Face à votre inertie, je vous signale qu'une plainte a été envoyée au Ministre de la Protection de la consommation.

Je souhaiterais savoir comment une telle situation est-elle possible ?

Estimez-vous que la sécurité des enfants qui jouent dans ce parc est toujours assurée ?

Un entretien du parc a-t-il été fait ? Quand ?

Les problèmes que j'énumère vous ont-ils été rapportés, et si oui pourquoi rien n'a été fait à ce jour ?

Cordialement,











Les plages horaires du service jeunesse mis a disposition d'adultes ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

Ce samedi 21 octobre à 19h30, un groupe de jeunes « tapent » le ballon devant la salle Mandela, rue verte.

À l'intérieur de la salle, un groupe d'adultes (quaranténaires et cinquanténaires) occupe la salle de minifoot Nelson Mandela.

Pourtant la plage horaire 19h-21h est réservée au service jeunesse.

Les jeunes me font savoir que dans le passé, ils occupaient la salle le samedi en soirée. Depuis septembre 2017, la salle ne leur est plus accessible lors de cette plage horaire et aucune explication ne leur a été fournie.

Sur le carnet de réservation de la salle, un agent communal du service jeunesse a signé au nom du service jeunesse et a quitté les lieux en laissant la salle aux joueurs adultes.

Je souhaite disposer du règlement de la salle

Je souhaite connaître les plages horaires « jeunesse » mises à disposition d'adultes.

Je souhaite disposer de la demande de réservation de ce groupe d'adultes et de la décision de mettre la salle à disposition.

Je souhaite connaître les conditions financières de mise à disposition de la salle pour cette plage horaire (21 octobre de 19h à 21h)

Je souhaite savoir qui a pris la décision de mettre la salle à disposition du groupe d'adultes pour le 21 octobre de 19h à 21h

Door de bomen het bos niet meer zien ? Les arbres qui cachent la forêt ?; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

Onderzoek leert ons dat stadsbomen een belangrijke investering zijn om schonere lucht en water te produceren, energiekosten te verminderen en steden leefbaarder te maken
Tijdens de bespreking van de rekeningen 2016 op de gemeenteraad van 29.06.2017 verwees ik reeds naar de hoge niet door de gemeente uitgegeven bedragen voor de begrotingspost « aanplantingen naast de openbare weg/ plantations bordant les voiries » .

Onze gemeente heeft het geluk om dankzij het beleid van onze voormalige burgervader Guy Cudell heel veel bomen te tellen op de openbare weg. Er moet de laatste jaren echter wel worden vastgesteld dat de laatste jaren velen bomen zijn gestorven en deze niet altijd werden vervangen.

Ik maakte zelf de volgende lijst op :

Lijst van dode/ontbrekende /(beschadigde) bomen Sint-Joost-ten-Node
Liste des arbres morts/manquants/(endommagés) Saint-Josse-ten-Noode

Rue Gillonstraat n° 4

Uurplaatsstraat/Rue du Cadran 3

Willemsstraat/Rue Willems 2

Dwarsstraat/Rue Traversière 13, 23, 65, 99

Rue Rouen-Boviestraat 7, 21

Molenstraat/Rue du Moulin 119, 157, (72)

Rue Tibergienstraat (4), 12, (21), 28, (30), (32)

Grensstraat/Rue de la Limite 55, (56), 88, 98 + hoek Molenstraat/angle Rue du Moulin

Sint-Jooststraat/Rue Saint-Josse : 5, 7, 19

Sint-Franciscusstraat /Rue Saint-François 10, 18

Groensstraat /Rue Verte : (11), 17

Godfried van Bouillonsstraat/rue Godefroid de Bouillon 17, 19, 31, 37

Sint-Lazarusstraat/Rue Saint-Lazare 16

Rue Ginestestraat : hoek met Sint-Lazaruslaan/angle Boulevard Saint-Lazare.

Vragen :

- Zal de gemeente werk maken van het spoedig vervangen van de dode en ontbrekende bomen ?

Nieuwe plannen voor voormalig Sheratonhotel en voor Gesuklooster ? / Nouveaux projets pour l'ex hotel Sheraton et pour le Gesu ? ; ; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

Recent zijn de eerste werken begonnen aan het ex-Sheratonhotel, aan het Rogierplein. Het gaat om kleine ingrepen zonder bouwvergunning. Wat de nieuwe eigenaar precies met het gebouw van plan is, is nog niet geheel duidelijk. Sinds december 2016 staat het Sheraton-hotel leeg na faillissement. In het voorjaar van 2017 kocht Primecity Investment, dat vooral in Duitsland actief is, het gebouw. Wat de nieuwe eigenaar precies van plan is met hotel, blijft voorlopig onduidelijk. Eerder was er sprake van een aparthotel, of zelfs kantoren. De burgemeester stelde in de pers dat een overleg met de eigenaar is voorzien.

In de pers verscheen eveneens een interview met de eigenaar van het Gesuklooster die stelt dat hij zal afzien van zijn geplande hotelproject indien de Raad van State niet snel een arrest velt naar aanleiding van een klacht over de stedenbouwkundige lasten. Hij zou nu op een project broeden zonder hotel en met 14000m2 woningen en 8000m2 handelsoppervlakte. Dit zal dan het vierde project zijn sinds de eigenaar in 2007 het pand kocht.

Vragen ;

- Heeft u intussen overleg gehad met de eigenaars van de voormalige Sheraton en met de eigenaar van het Gesuklooster. Is er intussen meer duidelijkheid over hun plannen ?

- Zal de gemeente plannen steunen voor woningen in het voormalige Sheratonhotel en voor een woningencomplex in het Gesuklooster ? Zijn de aangekondigde 8000m2 handel wenselijk en überhaupt wettelijk mogelijk in het gesuklooster? Wat is de toekomst van de kerk, de grote ondergrondse parking (195p) en de binnentuin in het nieuwe project?

Maatregelen tegen drugs- en mensenhandel in de Noordwijk / Mesures contre le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains au quartier Nord; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

Op 11 mei van dit jaar voerde de federale politie een belangrijke operatie uit in de Noordwijk om een Nigeriaans prostitutie- en mensenhandelnetswerk op te rollen. Verschillende mensen waaronder het kopstuk werden aangehouden en verschillende carrées waarin het netwerk actief was werden door het gerecht verzegeld. Deze zegels werden recent verwijderd.

Op de gemeenteraad van 29.05.2017 wees ik u op een verschuiving van de prostitutie naar de straat en naar bepaalde café's.

Ik vroeg ook naar eventuele maatregelen die u als burgemeester zou nemen. U antwoordde toen het volgende : « Aujourd'hui on est dans la police administrative que je vais présider, nous allons prendre des mesures dans les prochains jours, qui concerne tous ces lieux qui ont fait l'objet de scellés et qui ont ensuite été réouverts. »

In Schaarbeek werden sinds de politieactie door de burgemeester 9 sluitingsverordeningen genomen op basis van het gemeentelijke reglement wegens het niet toegelaten onderverhuren en dit voor een periode van 4 maanden.

In Sint-Joost werden volgens onze informatie sinds mei van dit jaar slechts 2 administratieve sluitingen uitgesproken van respectievelijk 2 en 4 maanden.

Tenslotte vond er in oktober een belangrijke actie plaats tegen de drugshandel en werden er 6 mensen opgepakt. De actie volgde op eerdere acties vorig jaar. Uit een televisiereportage van RTL-TV1 blijkt dat de actie van oktober startte rondom een horecazaak van de Noordwijk.

Vragen :

- Welke maatregelen heeft u genomen zoals aangekondigd op de gemeenteraad van 29.05.2017 ? Welke administratieve maatregelen heeft u precies genomen ? Heeft u eigenaars verhoord en panden administratief laten sluiten ? Zo ja hoeveel eigenaars zijn er verhoord en welke carrées hebben het object uitgemaakt van een administratieve maatregel ?

- Kan u bevestigen dat na de sluitingen van carrées de prostitutie zich gedeeltelijk heeft verplaatst naar de straat en naar bepaalde café's ? Welke maatregelen heeft u en de politie genomen om deze ongewenste verplaatsing te bestrijden ?

- Hoe zal na de politieactie tegen de drugshandel ervoor worden gezorgd dat de plaats van de opgepakte drugsdealers niet meteen wordt ingenomen door nieuwe bendes en individuen? Zullen er in dit verband maatregelen worden genomen tegen bepaalde horecazaken in de Noordwijk die klaarblijkelijk een rol spelen in de drugshandel?